DLP 21-3-85496410

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE" ®

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F.

Régisseur de Recettes : D.D.A. - 175, Rue du Chevaleret - 75646 PARIS CEDEX 13.
C.C.P. 9063 96 U PARIS.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

BULLETIN N° 270 - 11 MARS 1985.

EDITION GRANDES CULTURES - ENVOI N° 3.

COLZA : GUETTEZ LA CYLINDROSPORIOSE.

CEREALES : PIETIN VERSE RESISTANT AUX BMC : *QU'EN EST-IL EN "ILE DE FRANCE"*

COLZA.

GEL : La période de gel de la mi-février, (surtout les 18 et 19) sans protection neigeuse, a provoqué les grillures et disparitions des feuilles les plus âgées.

Les bourgeons terminaux n'ont pas été touchés et de jeunes feuilles apparaîssent.

LARVES D'ALTISE :

. Néanmoins, quelques parcelles accusent des pertes de bourgeons terminaux imputables aux larves d'altise ayant migré jusqu'au coeur des plantes.

. En effet, les interventions contre les altises ont été parfois annulées :

- vol tardif des insectes n'incitant pas à traiter à l'automne, ce qui était justifié;
- mais ces adultes, même peu nombreux, ont pu avoir, par la suite, une longue période de ponte, puisque les températures sont restées douces jusqu'au 18 décembre.

L'omission d'un contrôle de population larvaire durant l'hiver expliquerait l'absence d'intervention.

Il est actuellement trop tard pour traiter.

CYLINDROSPORIOSE :

Nous attendions les premiers symptômes durant cette première quinzaine de mars, ... mais jusqu'à présent, la maladie n'a pu être mise en évidence de façon absolue.

Le dessèchement des feuilles âgées et la surface verte réduite peuvent expliquer l'absence de symptômes, absence qui devrait être momentanée vu les conditions météorologiques actuelles assez favorables aux contaminations.

(© SPV, 1984) " Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation ".

P 31

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur-Gérant : H. SIMON

Contacter nos Services en cas de doute sur des symptômes.
Rappelons que les acervules (points blancs) caractéristiques de la maladie, apparaissent, au bout de 1 à 3 jours, sur des jeunes feuilles mises dans un sac plastique ouvert, avec un coton imbibé d'eau, et laissé dans un local à température de 12, 15° environ.

POIS DE PRINTEMPS.

DESHERBAGE : Signalons les spécialités herbicides ayant nouvellement obtenu une autorisation provisoire de vente.

* Post-semis - prélevée :

TRAPAN : antidicolylédones et antigraminées, gaillet et folle-avoine restant toutefois des espèces non contrôlées.

Association de pendiméthaline et linuron, utilisable à la dose de 2,5 kg de produit par ha.

Son efficacité est bien sûr dépendante des conditions pluviométriques suivant l'application : comme pour tous les herbicides de ce type, une certaine humidité est nécessaire afin que s'exerçât leur action racinaire.

Les façons superficielles après traitement sont à éviter afin de ne pas détruire le film de produit à la surface du sol.

Dans nos essais, le Trapan s'est montré bien efficace sur véroniques feuilles de lierre, chénopodes et renouées des oiseaux.

* Post-levée :

Antidicotylédones : BASAGRAN LIQUIDE à 2,5 l/ha (bentazone)
Antigraminées : FERVINAL à 2,5 l/ha (séthoxydime)
TARGA à 3 l/ha (quizalofopéthyl)
efficace sur graminées annuelles et vivaces.

CEREALES.

GEL : Les cultures, ayant résisté aux épisodes de froid de janvier, se sont trouvées renforcées et n'ont pas subi de dégâts en février.

PIETIN-VERSE :

La note nationale ci-jointe présente les préconisations de lutte contre cette maladie en 1985.

En 1984, une enquête a été effectuée en Seine et Marne pour connaître la situation de la résistance. Sur 34 parcelles analysées, 32 présentaient des souches résistantes avec des fréquences élevées dans la plupart d'entre-elles. Il convient donc dans notre région, d'utiliser des spécialités à base de proçhloraz, mais, dans le souci de préserver cette matière active, de raisonner la lutte, donc de n'intervenir que lorsque le seuil d'intervention est atteint.

Si vous n'avez pas renouvelé votre Abonnement pour 1985, ce bulletin est le dernier que vous recevrez ...... il est encore temps d'effectuer votre demande.

Note I.T.C.F. - S.P.V. - I.N.R.A.

SOUCHES DE PIÉTIN VERSE RÉSISTANTES AUX «BENZIMIDAZOLES» (BÉNOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-MÉTHYL)

OBSERVATIONS RÉALISÉES AU COURS DES CAMPAGNES 1983 - 1984

Les travaux menés au cours de ces deux dernières campagnes par l'I.T.C.F., le S.P.V., l'I.N.R.A. et les firmes concernées, indiquent que la résistance du piétin verse aux benzimidazoles est **largement** distribuée en France.

- Les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans la moitié Nord de la France. La Bretagne et la moitié Sud de la France ne semblent pas concernées actuellement par ce problème. La campagne 1984 a montré que l'évolution de la fréquence des souches résistantes peut être très rapide au sein d'une même parcelle.
- La présence de souches résistantes entraîne des baisses d'efficacité des benzimidazoles et souvent même une inefficacité sur le piétin verse.
- Ces réductions d'efficacité ont eu pour conséquence d'affecter les gains de rendement potentiels de manière plus ou moins importante selon les situations.
- La présence de souches de piétin verse résistantes aux «benzimidazoles» nous semble donc devoir faire courir un risque immédiat aux céréales dans les régions où elle s'est manifestée.

  Ces conditions amènent à préciser la stratégie de lutte contre le piétin verse.

RAISONNER LA LUTTE CONTRE LE PIÉTIN VERSE EN 1985

- **Parcelles avec risque piétin verse résistant aux benzimidazoles**

Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de piétin verse au niveau de chaque parcelle. Sont concernées :

- les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles au cours des campagnes passées. Ce type de parcelle se rencontre le plus fréquemment dans la moitié Nord de la France.

- les parcelles dans lesquelles on a observé des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles les années passées (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : époque d'application optimale et dose suffisante).

- **Époque d'intervention**

Elle est essentiellement définie par l'**observation** des symptômes. Le seuil d'intervention est identique quel que soit le type de souche : il faut intervenir dès que **1 talle sur 5** est atteinte au niveau de l'avant dernière gaine, **juste avant** le passage du champignon sur la **tige**.

- **Choix du produit**

- *Situations avec risques de souches résistantes aux benzimidazoles*

Dans ces parcelles, la lutte contre le piétin verse doit être menée avec des spécialités à base de **prochloraz**, matière active pour laquelle il n'existe pas actuellement de résistance.

Le Sportak 45 à 1,66 l/ha et le Sportak PF à 1,5 l/ha sont les seules spécialités autorisées à la vente à la date du 15 décembre 1984.

Dans ces conditions, l'utilisation à l'épiaison de spécialités à base de benzimidazoles pour lutter contre les maladies des feuilles ou de l'épi reste possible.

- *Situations sans souches résistantes aux benzimidazoles*

Les spécialités, à base de **benzimidazoles ou de prochloraz**, peuvent être appliquées efficacement contre le piétin verse.

En montaison comme à l'épiaison, on peut penser que l'alternance de produits au cours d'une même campagne ou d'une année sur l'autre apportant soit des benzimidazoles, soit du prochloraz pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par chacun de ces fongicides.

CONCLUSION

Le piétin verse est la première maladie sur céréales en France pour laquelle la résistance à un groupe de fongicides pose des problèmes. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des phénomènes similaires sur d'autres maladies et avec d'autres fongicides. Raison de plus pour éviter les traitements systématiques et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégât existe véritablement.

Pour cela, se reporter, dans chaque région, aux conseils de l' I.T.C.F. et aux Avertissements Agricoles du S.P.V.

P 32